

LA PARENT-THÈSE

Septembre 2018
No 01

1. MOT DE LA DIRECTRICE

Chers parents,

C'est avec enthousiasme que nous avons lancé notre année scolaire 2018-2019 sous le thème « Ensemble, pour bâtir ». Les élèves ont reçu une brique sur laquelle ils pourront coller les étoiles reçues pour un bon comportement (silence, politesse, ponctualité, propreté). Les comportements attendus, les savoirs-faires et les savoirs-être seront donc travaillés tout au long de l'année, mais plus intensément dans les prochaines semaines lors d'activités spécifiques. Aussi, le 5 septembre prochain, les élèves auront la chance de participer activement au spectacle Kronos Expérience. Une belle occasion de faire bouger nos jeunes!

Soyez assurés que l'équipe-école mettra tout en œuvre pour la réussite scolaire de vos enfants en leur offrant un milieu de vie stimulant et accueillant. Aussi, la philosophie et les pratiques du Programme primaire du Baccalauréat International (IB) continueront de guider nos actions.

Je vous souhaite une année de collaboration, de partenariat et de belles réussites avec vos enfants, nos élèves.

Christine Lamy, Directrice

2. ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE

Pour une 2^e année, l'organisme de participation de parents souhaite célébrer la rentrée en organisant une épluchette de blé d'Inde qui aura lieu le vendredi 7 septembre à compter de 15 h 30 dans la cour d'école (au gymnase, en cas de pluie).

Le maïs sera vendu **au coût de 1\$** par épi et tous les profits seront versés à la Fondation de l'École internationale de Saint-Sacrement, afin de soutenir notre programme international.

Les enfants qui ne fréquentent pas le service de garde devront être accompagnés de leur parent.

Nous vous attendons en grand nombre!

3. PHOTOGRAPHIE SCOLAIRE

Cette année, Studio La Pomme Verte qui est responsable de la photographie scolaire qui aura lieu le vendredi 21 septembre. La majorité des classes seront photographiées en avant-midi, mais certaines d'entre elles devront être rencontrées en après-midi seulement. Des photographies individuelles et en groupe seront prises. Il n'y a pas de reprise de photo, donc la présence de vos enfants est essentielle.

Comme l'an passé, l'achat pourra se faire par internet, mais il n'y a aucune obligation de votre part d'acheter les photos. Toutefois, tous les élèves recevront gracieusement une photo, peu importe qu'ils en aient fait l'achat ou non.

4. RÈGLES DE CONDUITE ET UTILISATION DES ORDINATEURS

La présentation des règles de conduite a été faite aux élèves et elle sera faite prochainement lors d'un rassemblement au gymnase. Nous tenons à vous rappeler que les élèves se doivent de respecter ces règles qui apparaissent dans l'agenda. Pour les élèves de 4^e, 5^e et 6^e année, on y trouve aussi les politiques et règlements à respecter lors de l'utilisation des ordinateurs. **Ces règles doivent être signées le plus rapidement possible par l'élève et par le parent.**

5. JOURNÉES PÉDAGOGIQUES À VENIR

Le lundi 17 septembre et le lundi 1^{er} octobre seront des journées pédagogiques. Il **n'y aura pas d'école** à ces dates, toutefois le service de garde est ouvert pour les élèves inscrits.

6. HABILLEMENT

Nous vous rappelons que des changements ont été apportés au code vestimentaire lors de la séance du conseil d'établissement du 22 mai 2018 :

Je m'habille de façon **décente, propre** et **adaptée** à chaque activité :

- Les vêtements du haut et du bas se superposent en tout temps;
- Les vêtements transparents, les poitrines découvertes et la camisole largement échancrée (style basket) sont interdits;
- Les vêtements sans bretelles sont interdits;
- Le legging doit être porté avec un gilet qui **couvre les fesses**;
- Les jupes, les pantalons courts (shorts) sont d'une **longueur décente**;

Enfin, les vêtements et accessoires à caractère violent ou vulgaire ou promouvant des produits illicites **sont interdits à l'école.**

Il est important de mentionner qu'il est de la responsabilité du parent de s'assurer que son enfant se présente à l'école avec une tenue décente et que tous les membres du personnel peuvent intervenir s'ils jugent que la tenue est inadéquate.

Nous vous rappelons aussi que les enfants doivent être habillés en conséquence lorsque la météo annonce de la pluie puisqu'à moins d'une pluie abondante, les activités extérieures ont lieu.

7. POTAGER FINES FLEURS

Durant l'été, le potager de l'école a reçu les soins de familles engagées. Les plants de tomates, les fines herbes et les fleurs, qui avaient germé en classe, ont profité grâce à l'arrosage fréquent et au beau temps et ils étaient prêts à la consommation. Malheureusement, un incident est survenu. Pendant les réparations du toit de l'école, un produit chimique est tombé sur les plants. La compagnie de construction nous offre ses excuses et tient à contribuer pour un éventuel projet de culture de plantes à l'école. Nous tenions à remercier les élèves, les parents et les membres du comité EVB de l'école pour leur participation et leur dévouement.

8. DOCUMENT LA RENTRÉE SCOLAIRE

Vous avez reçu mercredi un document sur la « Rentrée scolaire 2018-2019 ». Vous y retrouverez plusieurs renseignements sur le fonctionnement et les mesures de sécurité à l'école. Il est important de le lire et de le conserver pour y référer si nécessaire.

9. PAIEMENT DES EFFETS SCOLAIRES

Comme par le passé, le paiement des effets scolaires pourra se faire par internet. Vous devez porter une attention particulière lors du paiement afin d'utiliser le bon numéro de référence qui doit correspondre à l'école et non au service de garde. Un courriel vous sera acheminé pour vous aviser qu'un état de compte est disponible sur le Portail Parents. Veuillez noter qu'il est toujours possible de payer comptant ou par chèque au nom de l'école internationale de Saint-Sacrement.

10. MEMBRES DU PERSONNEL DE L'ÉCOLE 2018-2019

ENSEIGNANTS		SERVICE DE GARDE	
DEGRÉ	NOM	DEGRÉ	NOM
Précolaire	Stéphanie Gauthier Ferland	Précolaire	Sabrina Brindamour
	Carole Hunter		Claire-Annette Gauthier
1 ^{re} année	Isabelle Baribeau	1 ^{re} année	Asmik Bagramyan
	Marie-Josée Bédard		Pierhugo Chiasson
	Virginie Labrecque		Nidia Gaïtas
2 ^e année	Christine Carrier	2 ^e année	Marie-Ève Bernier
	Annie Gagnon		Fabienne Landry
3 ^e année	Nathalie Hamel	3 ^e année	Sylvie Boisvert
	Caroline Villeneuve		Louise Brisebois
4 ^e année	Bianka Lévesque	4 ^e - 5 ^e année	Joanie Lafleur
	Michèle Vallières		Nicole Lemay
5 ^e année	Chantal Dubois		Irina Lissitsyna
	Chantal Hill		Lise Thivierge
6 ^e année	Édith Alarie		6 ^e année
	Guillaume Boisbriand	Marie-Christine Ouellet	
	Catherine Shink	À venir	
JOUR CYCLE	NOM	AUTRE	
Précolaire	Olivier Houde	FONCTION	NOM
1 ^{re} année	Emmanuelle Cardinal	Directrice	Christine Lamy
3 ^e , 4 ^e et 6 ^e année	Pascale Paquette		
SPÉCIALISTE	NOM	Secrétaire	Brigitte Bélanger
Éducation physique	Marie-Ève Couture	Éducatrices spécialisées	
	Jimmy Guay		Maude Aubé
Musique	Valérie Magnan		Andréanne Filteau
Anglais	Pascale Fontaine	Psychologue	
	Dominic Gagnon		Jean Lessard
ORTHOPÉDAGOGUE	NOM		
	Audrey Cormier	Orthophoniste	Zeina Constantin
	Marie-Pier Gauvin		
		Infirmière	Mélanie Martin
FRANCISATION	NOM		
	Valérie Parent	Hygiéniste	Mélanie Boisvert

11. ACTIVITÉS SPORTIVES

La Commission scolaire de la Capitale organise chaque année des activités sportives qui réunissent toutes les écoles primaires et secondaires qui souhaitent y participer. Le championnat local de cross-country sera la première activité de l'année 2018-2019 et aura lieu le lundi 17 septembre en avant-midi, aux Sentiers du Moulin du Lac-Beauport. Les élèves désireux d'y participer recevront le formulaire d'inscription.

12. ASSURANCES

Nous vous rappelons **qu'il est important de vérifier avec votre compagnie d'assurance personnelle si votre police contient une clause « spécial étudiants »**. Sachez que la plupart des compagnies offrent cette couverture pour une petite prime d'environ 20 \$ par année.

13. DÉCLARATION DE LA CLIENTÈLE SCOLAIRE

Le vendredi 28 septembre 2018 est la date retenue par le MEES pour confirmer la fréquentation scolaire de votre enfant. Il doit ABSOLUMENT être présent à l'école sinon vous devrez vous déplacer pour venir signer une formule de déclaration de fréquentation scolaire. Nous vous informons cette année afin que vous puissiez prévoir vos rendez-vous, si tel est le cas.

14. SALON « MON ÉCOLE, MON AVENIR »

Le Salon Mon école, mon avenir est offert aux futurs élèves du secondaire, de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes pour découvrir les programmes de formation, les activités parascolaires, le dynamisme des milieux et les différents services offerts dans nos établissements.

Allez y découvrir les programmes de formation, rencontrer le personnel des écoles, discuter avec des élèves, assister à des conférences, trouver les réponses à vos questions, bref choisir l'école qui contribuera à bâtir l'avenir de votre enfant!

C'est un rendez-vous le dimanche 30 septembre prochain, entre 9 h et 15 h, à l'école secondaire La Camaradière!

15. SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE

Pour assurer un maximum de sécurité aux abords de l'école, nous demandons à tous les parents d'être vigilants sur les points suivants :

- ne pas stationner en double sur la rue Frontenac. C'est dangereux pour vos enfants qui descendent de l'auto et pour les autres qui passent entre les voitures;
- ne pas laisser votre enfant descendre de l'auto du côté gauche, soit du côté de la rue;
- entre 7 h 45 et 8 h 10, éviter de stationner à l'endroit réservé à l'autobus. Ceci pour permettre au chauffeur de garer son véhicule au bon endroit et aux élèves d'en descendre de façon sécuritaire.

Il est cependant permis d'utiliser cet espace pour faire descendre un élève, à condition de repartir aussitôt.

16. CONSIGNES DE SÉCURITÉ CONCERNANT LES INCONNUS AUTOUR DES ÉCOLES



En ce début d'année scolaire, le Service de police de la Ville de Québec et la direction de l'école sollicitent votre vigilance concernant la présence d'inconnus aux abords des écoles. Aucun événement ayant de graves conséquences n'a été rapporté, mais nous jugeons opportun de faire un rappel des consignes de sécurité aux enfants.

Les enseignants se chargeront d'effectuer un suivi en classe au cours des prochains jours afin de sensibiliser les élèves aux règles de conduite à suivre dans un tel cas. Les éducateurs et les éducatrices du service de garde ainsi que les éducatrices spécialisées responsables sont également avisés et assureront une vigilance accrue.

Nous vous rappelons les recommandations du Service de police qui doivent être faites aux élèves :

- Évite de marcher seul dans la rue et tiens-toi dans les endroits où il y a plusieurs enfants.
- Si un étranger t'aborde, ne t'approche pas, refuse de lui parler, ne réponds pas à ses questions, ne t'arrête pas et poursuis ton chemin.
- Si tu es agrippé par la personne, crie le plus fort possible et débats-toi.
- Regarde la personne directement dans les yeux (cela permet à l'enfant de la « photographier » et de se rappeler son visage).
- Ne donne jamais ton nom à un inconnu (ne pas créer de lien de confiance).
- N'accepte pas de cadeau, sous quelque forme que ce soit.
- Ne monte jamais (pour une quelconque raison) dans la voiture d'un étranger;
- Avise le plus rapidement possible, un adulte de confiance, tes parents ou le surveillant de toute situation de ce genre qui se produirait.
- Rends-toi à la maison, chez des amis, dans une maison où une affiche « Parents-secours » est visible ou dans un endroit où il y a plusieurs personnes, par exemple un commerce.

Nous faisons appel à votre collaboration pour être vigilants auprès de votre enfant et pour reprendre avec lui ces mêmes conseils de sécurité. Il ne s'agit pas de lui faire peur, mais il est important de l'écouter et de le rassurer s'il se montre sensible ou anxieux par rapport à cette situation.

Toute information pertinente doit être rapportée à la police en composant le 911 pour une intervention immédiate ou le 418 641-AGIR (2447) pour transmettre des informations qui ne sont pas urgentes. Les appels demeurent confidentiels.

Nous vous demandons de nous signaler toute problématique qui pourrait survenir afin que l'école puisse intervenir promptement auprès de votre enfant ou de toute autre personne.

Christine Lamy, directrice